



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

CINQUIÈME ANNÉE

N° 255

15 Novembre 1902

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt^s limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 8 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
être soumise au plus

Le Numéro: DIX Centimes

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

PROGRAMME OFFICIEL

VÉLODROME TÊTE-D'OR

Dimanche 16 Novembre, à 2 heures 1/2

1. MATCH RONDELLI-MÉZIAT

En une seule Manche, 10,000 mètres (30 tours)

AVEC ENTRAÎNEMENT MÉCANIQUE

RONDELLI, Vainqueur de PIARD, Champion du Monde, contre MÉZIAT, Vainqueur des principales épreuves de l'année
Prix : OBJET D'ART, Valeur 100 Francs

2. GRAND PRIX DE LA COMMISSION SPORTIVE, Internationale, Bicyclettes

1,000 mètres (3 tours). — Prix : 150 fr., 100 fr., 50 fr.

Les deux premiers de chaque série sont qualifiés pour la finale

1^{re} Série : 1. CLAVEL, 2. BARBISIO, 3. MICHON, 4. DESNOYELLES, 5. BERTHET.

2^{me} Série : 1. LAGARDE, 2. JAECK, 3. MERLINO, 4. MARION, 5. STEPHANOIS.

3. MATCH LYON-GENÈVE

AVEC ENTRAÎNEMENT MÉCANIQUE

1^{re} MANCHE, 10,000 mètres (30 tours)

Entre JAECK, CLAVEL et BARBISIO

4. RECORD DU TOUR DE PISTE, Professionnels et Amateurs.

DEUX PRIX AUX MEILLEURS TEMPS

5. MATCH LYON-GENÈVE

2^{me} MANCHE, 10,000 mètres (30 tours)

6. FINALE DU GRAND PRIX DE LA COMMISSION SPORTIVE

7. COURSE DE MOTOCYCLES, 5,000 mètres (15 tours)

PRIX : 50 fr., 30 fr., 20 fr.

PRIX DES PLACES :

Tribunes, 2 fr.; Premières, 1 fr. 50; Secondes, 0 fr. 75

Dimanche prochain 23 courant

GRANDE RÉUNION de CLOTURE



Lire en 4^{me} Page la Notice sur le Football (Rugby)

CHALLENGE FRANCO-SUISSE

Dimanche 16 Novembre, à 2 heures et demie

sur le terrain du R. C. R., route d'Heyrieu, 210 (à 500 m. du terminus du tramway)

GRAND MATCH DE FOOTBALL

Deuxième Manche du Challenge Franco-Suisse

ENTRE LES ÉQUIPES PHEMÈRES

du FOOTBALL-CLUB DE LYON et du RACING ET CERCLE RÉUNIS

COMPOSITION DES ÉQUIPES :

Football-Club de Lyon
(Maillot blanc, lion et col rouge)

Racing et Cercle réunis
(Maillot rouge et noir)

Arrière : Maltau.
Trois-Quarts : Peillon, Edel, G. Vuillermel, Bonhomme.

Demis : Varvier, Lambeking.
Avants : Charobert, Kieher Guillot, Mantrand, Lanes, Chamard, Gentil, Laforest, Cessieux.

Juges de touche : Rivière, président de la commission de football du F. C. L.

Arrière : Vincent.
Trois-Quarts : Delaville, Seilier, Denat, Fréger.

Demis : Caron et Chanas.
Avants : Phalancher, Brissaud, Drohin, Bertholet, Perralone, Bellorgey, Féchet, Delorme.

Juge de touche : M. Sarrazin, vice-président du R. C. R.

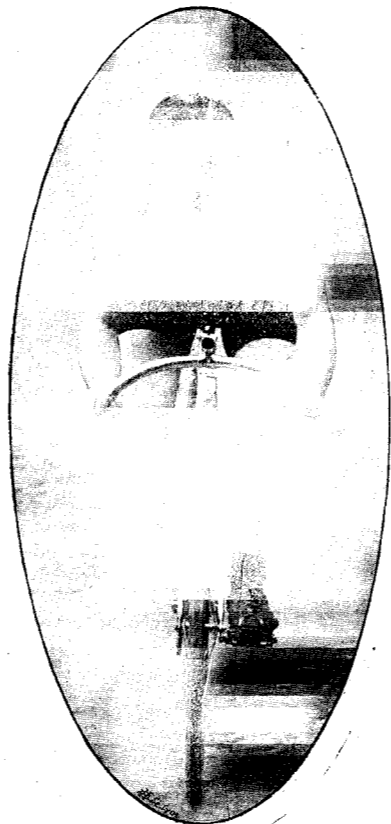
Le tramway CORDELIERS-MONTPLAISIR part toutes les 12 minutes
de la place des Cordeliers.



Voitures d'Excursion

Mail-Coach — Landaux — Victorias

LUCAIN Frères, 4, place Grolier — LYON



H. COQUET
vainqueur de la course de 6 heures

VÉLODROME DE GENAS

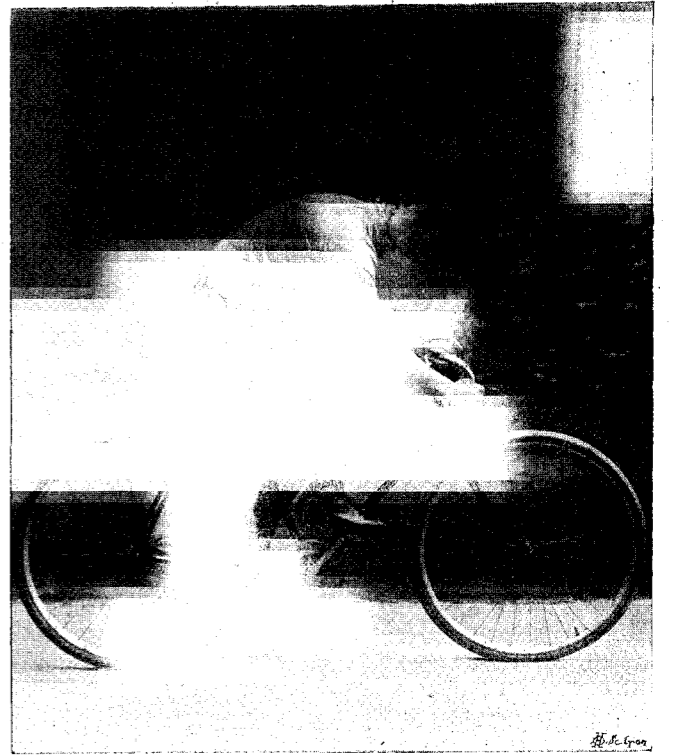
Dimanche 16 Novembre

Match NÉRON-COQUET

sur 10 Kilomètres avec Entraîneurs

ORDRE DU PROGRAMME

1. Séries du Handicap.
2. Séries du Prix Zimmerman.
3. Finale du Handicap.
4. Première manche du match Néron-Coquet.
5. Finale du Prix Zimmerman.
6. Séries de Tandems.
7. 2^e Manche du match.
8. Courses primes professionnels.
9. Finale Tandems.
10. Belle du match s'il y a lieu.
11. Motocycles.



NÉRON
champion du Sud-Est, 1902



Équipage des Drags de Lyon

Par suite du mauvais temps, le drag de dimanche dernier n'a pu avoir lieu et a été renvoyé à demain au même endroit.
Donc, rendez-vous à 1 h. 1/2, gare de Décines.

Congrès de l'Association des Sociétés de courses du Sud-Est.

Prochainement aura lieu chez Maderni, le Congrès de l'Association des Sociétés de courses du Centre et du Sud-Est. Comme il a été dit jusqu'ici, la question la plus importante et la plus délicate qu'aura à trancher cette Assemblée, est certainement la fixation de la date des journées de courses dans notre région. Nous espérons que les délégués de nos Sociétés hippiques arriveront à établir un calendrier de telle façon que nous ne verrons pas des courses simultanément à Aix et à Vichy. Il est absolument nécessaire de faire disparaître cette dualité, qui jusqu'ici existait entre ces deux stations thermales pour ne citer que ces deux villes.

L'intérêt général du sport, bien entendu et des propriétaires guidera les membres du Congrès dans le choix de ces dates.

Nous assistons, du reste, dans notre région, à une recrudescence du mouvement hippique avec les nouvelles Sociétés qui se créent et les anciennes qui augmentent le nombre de leurs réunions. Il faut donc faciliter le plus possible aux écuries de la région les moyens de prendre part aux journées qui ont lieu pendant la période estivale dans le Sud-Est. Ces décisions et ces fixations très importantes, doivent contribuer à ramener l'intérêt plutôt languissant des courses de province, où il n'est pas rare de voir deux chevaux disputer une épreuve, tandis qu'à 50 kilomètres le même spectacle se reproduit sans plus d'attrait. Si nous ajoutons que, le dimanche suivant ou précédent, ces chevaux ne trouvaient pas dans la région le moyen de s'employer par suite de l'absence de réunions de courses trop reportées au même jour, on reconnaîtra que de tels errements doivent absolument disparaître devant une plus sage prévoyance. Il nous a été donné de signaler déjà cette simultanéité et cette absence successive de journées de courses; sans insister davantage, nous avons cru devoir en rappeler les désastreux inconvénients. Le prochain Congrès fera donc un choix utile des dates proposées par les Sociétés pour les courses de la région.

INTERIM.

LA VAPEUR EST REINE! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demandez le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal aris.

Nouvelles Hippiques

Dans sa séance du 6 novembre, la Société Sportive de Marseille a arrêté les dates suivantes pour 1903, sous réserve de l'approbation ministérielle.

4, 8, 11 janvier; 22, 29 mars; 26 avril; 3, 17, 21, 24 mai; 7, 14, 21 juin; 2 août; 20, 27 septembre; 4 octobre; 1^{er}, 5, 8 novembre.

On apprend de Bordeaux que les départs ont été donnés à la « starting machine », système Cornuault et que celle-ci a donné toute satisfaction. Il faut croire qu'après les sociétés parisiennes, peu à peu nos sociétés de province adopteront ce système.

M. Rabieaux, répétiteur chef de travaux à l'école vétérinaire de Lyon, a été nommé inspecteur des services sanitaires des animaux au ministère de l'agriculture.

M. Beynaguet est tombé mardi à Enghien avec l'Indicateur dans le prix de la Tête Noire et s'est fait quelques lésions sans gravité; il ne pourra réparaître en selle avant une quinzaine de jours.

Flessingues, le poulain de M. Thiroin a couru jeudi à Bordeaux, mais ne s'est pas classé.

M. Robin a confié ses chevaux à l'entraîneur Verrières, établi actuellement à St-Maurice.

L'ancien entraîneur du comte H. d'Espous de Paul, E. Page, est entré comme premier garçon chez J. Cole à Chantilly.

L'ancien cheval du vicomte Ph. d'Espous de Paul, Bonnel-Rose, actuellement en Algérie, est tombé broken down le mois dernier à Oran, dans une course en partie liée gagnée par Malsonitz, un frère de Miragari, l'ancien cheval de M. Blanc-Paron.

M. Granier, d'Avignon, s'est rendu acquéreur du trotteur Suspect auquel il a fait mettre le feu par le vétérinaire Cabassu.

M. L. Romanet a déclaré forfait pour tous ses chevaux dans tous leurs engagements à Nice.

M. A. Bérard pour Josabeth aussi dans ses engagements.

Nous avons annoncé que le jockey Apliel était entré au service de MM. le vicomte de J. de Montlivault et le baron H. de Ponnat. Ajoutons que tous leurs chevaux à l'entraînement et à l'élevage sont au château de Clessy (Saône-et-Loire).

Josabeth, à M. A. Bérard, vient d'être mise sur les haies en vue des courses de Pau.

Il est probable que l'excellent petit cheval de M. A. Bérard, Porte-Veine, sera castré cette semaine.

Le procès intenté par le jockey Milton Henri à la Société d'Encouragement, a été appelé lundi devant la troisième Chambre du Tribunal civil de la Seine.

L'affaire a été remise à quinzaine pour « fixation ». Le président a exprimé le désir que pour cette date l'affaire fut en état. M. Labori soutiendra la demande du jockey américain. M. Mennesson occupera pour la Société d'Encouragement.

Enjôleuse vient d'être achetée 2,500 francs, chez Chéri, par le capitaine Maurel. Cette jument est destinée à remplacer Havane II, dont on se rappelle la triste fin à la dernière journée de Villeurbanne.

Kaolin, à M. Darboy-Picon, a été acheté par un capitaine instructeur de l'école de Saumur.

Mademoiselle Royer est allée à l'entraînement chez Verrières à St-Maurice.

Une descente de police a eu lieu chez un propriétaire de Maisons-Laffitte. Plusieurs chevaux, signalés comme suspects, ont été mis en fourrière. Bien que tardives, ces mesures ont produit une excellente impression. L'enquête,

menée par M. Hennion, se poursuit activement. M. de la Brousse, on s'en souvient, avait envoyé un cheval courir à Villeurbanne à l'une des dernières réunions.

Une innovation. — M. Crozet, directeur du café de la Paix, place Le Viste, a inauguré, cette semaine, avec un réel succès, un nouvel apéritif au vermouth et à base de Champagne Binet. Cet assemblage, dû surtout à la réputation du fameux champagne veuve Binet et C^o, de Reims, a été fort apprécié des gourmets et des habitués de la Paix.

Aussi, depuis cette heureuse innovation, la clientèle select, déjà très nombreuse dans cet établissement, s'y donne rendez-vous matin et soir, pour y déguster le fameux apéritif au champagne Binet.

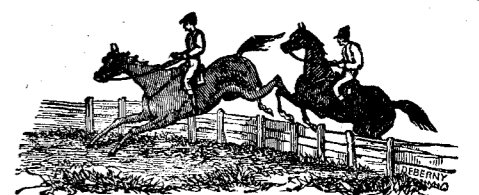
Les dates choisies pour les courses de Pau auxquelles prendront part diverses écuries de la région sont les suivantes:

Première réunion: jeudi 18, dimanche 21 et jeudi 25 décembre.

Deuxième réunion: jeudi 29 janvier, dimanche 1^{er} février, jeudi 5 février, dimanche 8 février, jeudi 12 février.

Plusieurs poulinières d'origine trotteuses, et saillies par étalons trotteurs, poulains de tout âge, d'origine trotteuse.

Pensions de chevaux à la prairie et en box. S'adresser Lafond, éleveur, domaine de Grange-Rouge, Villefranche-sur-Saône.



COURSES DE NICE

Résultats du Mercredi 12 Novembre.

PRIX DU VAR (International), à réclamer, 3,000 fr., distance: 1,300 mètres. — 1. Polacre (Wilson); 2. Kilia (Diprose); 3. Sorcière H. (L. Robert).

Non placés: Catane (Pantall), Jadis (Templeman), Capital Différé (Pilkington), Sénéque (Emery), Gloxinia (Rigby), Bénédicte (Ch. Childs), Gallette (G. Stern), Magnolia (A. Carter), Dori-comte (Amorelli). — Gagné d'une tête, le 3^e à une courte tête.

Pesage: G. 37 fr.; pl. 14 fr., 29 fr. et 14 fr. 50.

Pelouse: G. 39 fr. 50; pl.: 9 fr. 50, 20 fr. 50 et 9 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (5,000 fr., distance: 2,400 mètres). — 1. Walaska (Rigby); 2. Serpont II (Emery). — Gagné d'une 1/2 longueur. Pesage: G. 17 fr.; Pelouse: G. 8 fr.

GRAND CRITÉRIUM DE NICE (20,000 fr., distance: 1,500 mètres). — 1. Alpha (Thompson); 2. Amicus (G. Stern); 3. Quos'Ego (E. Jones).

Non placés: Rafale (Spears), Monsieur Lure (Pantall), La Serine (Wilson), Frigella (Ch. Childs), La Lionne (A. Carter), Mégara (Thorpe), Champ de Mars (Rigby). Gagné de 3/4 de long., le 3^e à une 1/2 longueur.

Pesage: Ecurie Vanderbilt: G. 20 fr.; pl.: 20, 17 et 22 fr.

Pelouse: Ecurie Vanderbilt: G. 43 fr.; pl. 17, 7,50 et 9 fr. 50.

PRIX DU LITTORAL (Handicap international, 10,000 fr., distance: 2,400 mètres environ). — 1. Haliguen (Thorpe); 2. Doux Pays (Thompson); 3. Parade (Spears).

Non placés: Winnipeg (Wilson), Mistouffe (Rigby), Tapageur (Rivière), Capital Différé (Diprose), Hispana (Ch. Childs). — Gagné d'une encolure, le 3^e à une courte tête.

Pesage: G. 213 fr. 50; pl.: 40, 18,50 et 34 fr. 50.

Pelouse: 24 fr. 50; pl.: 10, 12 et 13 fr. 50.

RÉCLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE

A quoi servent les courses

Bien des gens se demandent à quoi servent les courses, en dehors du jeu qu'elles alimentent, et ne comprennent pas les raisons qui font accorder aux sociétés des allocations qui, pour notre part, nous ne jugeons pas encore assez élevées.

L'Allemagne nous fournira elle-même la réponse.

Personne n'ignore qu'il y a quelques années, notre cavalerie sous le rapport des chevaux passait pour être très inférieure à la cavalerie allemande, ce qui était vrai. Heureusement il n'en est plus de même aujourd'hui. Grâce aux sacrifices consentis et à l'heureuse direction de l'Administration des Haras, grâce surtout aux nombreuses sociétés de courses, cette situation est changée à notre profit. Sur un rapport d'un haut fonctionnaire Allemand, M. Atkøen, à la suite d'une visite qu'il a faite en Normandie, démontrant d'une façon absolue la supériorité de nos chevaux d'armes, l'empereur Guillaume II, vient d'ordonner une enquête supplémentaire et un envoyé spécial de l'empereur visitera prochainement nos haras du Midi, qui fournissent plus particulièrement notre cavalerie légère. Nos petits Arabes ne dissiperont certainement pas les inquiétudes de l'empereur allemand.

TIR

Société de Tir de Lyon.

Voici les résultats du concours de fin d'année qui s'est terminé, dimanche, 9 novembre, au milieu de la plus grande animation :
Lauréats aux cibles fixes.

Tir aux mannequins (fusil Lebel) : M. Duret, 20 sur 20.

Tir aux silhouettes (revolver) : M. Keller-Dorian, 18 sur 18.

Tir aux visuels (armes de précision) : M. Keller-Dorian, 18 sur 20.

Visuels (centre) : MM. 1. Allard, 2. Rillon, 3. Perrier, 4. Lecourt, 5. Duret.

Tir au centre, 200 mètres : MM. 1. Motel, 2. Rillon, 3. Fleury, 4. Gerster, 5. H. Martin, 6. Biolletti, 7. Keller-Dorian, 8. Courneau, 9. Laprais, 10. Genetier, 11. Allard, 12. Huvel, 13. Curtat, 14. Clusquin, 15. Bonnel-Goulet, 16. Janin, 17. Pliester, 18. F. Depassio, 19. A. Cornu, 20. Bise, 21. Harent, 22. Grand, 23. Tiozzelli, 24. Guerry, 25. Perrier, 26. Hugon, 27. Frécon, 28. Fougère, 29. Andrieux, 30. Meunier, sergent-fourrier au 2^e zouaves; 31. Bellezy, 32. Duret, 33. Aymard, 34. Venet, 35. Landry, 36. Chamorant, 37. Hegelschweiler, 38. Blandin, 39. Mme Bérard, 40. Déchandon, 41. Fabra, 42. Lafay, 43. J. Depassio, 44. Richoud, 45. Juillet, 46. Seguin, 47. Peloux, 48. Guimard, 49. Fruton, 50. Rosing.

Poule au revolver : MM. 1. Keller-Dorian, 2. J. Depassio, 3. Lecourt, 4. Boelle, 5. des Ligneris, 6. Duret, 7. Perrier, 8. Tassevin, 9. Lafay, 10. Dufier, 11. Courneau, 12. Guérin, 13. Scrain, 14. Biolletti, 15. Fabra.

Concours public, 300 mètres, centre : MM. 1. H. Martin, 2. Fleury, 3. Landry, 4. Taïthe, 5. Gerster, 6. des Ligneris, 7. Curtat, 8. Renaud, 9. Auloy, 10. Rillon, 11. Hess, 12. Fabra, 13. Courneau, 14. Fruton, 15. H. Méron.

— Dimanche, 16 novembre, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, tirs aux cartons et concours au revolver libre réservés aux sociétaires.

AVIRON

Fédération Lyonnaise et du Sud-Est des Sociétés d'Aviron

Le sport de l'aviron est un des plus anciens et, par conséquent, dans l'ordre logique des choses, un des mieux constitués et réglementés au point de vue administratif. Sous le titre de *Fédération Française des Sociétés d'Aviron*, un groupement général établit une organisation sûre, veille au respect des codes et règlements communs à toutes les Sociétés affiliées, assure la régularité des championnats annuels, des réunions et des régates données par les Sociétés. Une fois par an le Congrès de cette Fédération nationale réunit les délégués des fédérations régionales et des Sociétés les plus nombreuses et les plus actives pour statuer souverainement sur les intérêts généraux et toutes les questions concernant ce sport.

Il semble donc que l'aviron ainsi régi doive être à l'abri de tous ces tâtonnements administratifs, de ces discussions d'organisation, de ces discussions constitutives qui s'éternisent pour des sports moins anciens, tels que, par exemple, l'U. V. F. les rencontres et les suscite en ce qui concerne la vélocipédie. Hélas! il n'en est rien, du moins dans notre région. — Si les principes de représentation, de constitution du Comité directeur, de cotisation et de réglementation sont désormais bien établis, indiscutables et indiscutés au sein de la *Fédération Française*, il n'en a pas été de même, depuis deux ans, pour le groupement régional des Sociétés d'Aviron dans le Sud-Est. A côté de la *Fédération du Sud-Est* qui, la première, a groupé toutes les Sociétés nautiques de la région, on a vu, à la suite d'incidents de courses, deux Sociétés lyonnaises se détacher de ce groupement pour constituer, à elles deux seules, une

autre fédération régionale, ou plutôt locale : la *Fédération Lyonnaise*.

Si je rappelle que ces incidents de courses ont été le prétexte de cette dislocation, je ne prétends pas en induire qu'ils en ont été les causes déterminantes. Non, il faudrait rechercher ailleurs les véritables motifs de cette scission et, à ce propos, je tiens à mettre en garde, dès à présent, l'organisation d'un groupement unique désiré, contre le principal errement qui, à mon avis, a amené la rupture administrative entre nos Sociétés Lyonnaises.

Il s'agit de la représentation des Sociétés de la région aux réunions d'un tel groupement du S. E.

A ces réunions administratives qui, presque toujours, se tiennent au siège de la Fédération régionale, c'est-à-dire à Lyon, où il est facile pour les trois Sociétés nautiques de notre ville d'y prendre part, la représentation nécessaire des Sociétés de Mâcon, de Grenoble, de Vichy, de Chambéry, etc., doit être confiée à un délégué habitant notre ville. Par malheur, ce délégué, qui doit être au courant des choses de l'aviron, pour représenter utilement la Société, se trouve en même temps membre d'une des Sociétés lyonnaises. Vous voyez de suite l'inconvénient que présente une telle représentation, si une des Sociétés s'acharne à les solliciter et arrive à obtenir plusieurs mandats permettant à ses membres délégués, à divers titres, de faire la majorité et d'être seule maîtresse des décisions graves. Que dis-je? Qu'un simple incident de courses survienne et ce serait trop escompter de la sagesse humaine que de croire qu'une telle représentation ne sera pas mise au service ou suspectée de servir des intérêts plus précieux.

Dans ce cas, que peut bien faire la minorité impuissante? S'en aller et se cantonner chez elle. — Il ne faut pas que cela puisse arriver et il est de toute nécessité que cette question de représentation, d'une solution si délicate et si difficile, soit tranchée, réglementée de façon à assurer à chacun des garanties sérieuses. C'est une question sur laquelle, du reste, je reviendrai.

Pour aujourd'hui nous nous trouvons en face d'une décision suprême appelée au dernier Congrès de la F. F., en date du 15 août 1902 et qui édicte la *division de la France en groupes régionaux géographiques, avec interdiction aux Sociétés de s'affilier à un autre groupe que celui qui est désigné*.

Depuis plus d'un an, l'application de cette décision traîne en longueur dans notre ville et notre région, malgré des rappels, des interventions et des essais de conciliation. Il n'y a plus, je crois, que des questions d'amour-propre, comment dirai-je? de préséance, d'ancienneté qui tiennent en suspens les pourparlers et retardent indéfiniment la fusion de la *Fédération du S. E.* et de la *Fédération Lyonnaise*, fusion prévue et réclamée par le Congrès. Nous qui n'appartenons ni à l'une ni à l'autre, qui n'avons pas à soutenir les prétentions de celle-ci au détriment de celle-là, et qui n'envisageons que l'intérêt général du sport, nous sera-t-il permis de donner notre avis, sans entrer dans le détail des réclamations respectives?

L'exécution de la décision du Congrès de la F. F. commande la fusion pure et simple des deux fédérations sous un même titre, avec une seule organisation.

Le titre? *Fédération Lyonnaise et du Sud-Est* me semble tout indiqué, parce qu'il est conforme à la réalité des choses et que, s'il intervertit l'ordre d'ancienneté, il n'en révèle pas moins une fusion. Chaque fédération coopère au nouveau groupement unique avec son passé, que l'on ne peut effacer, avec ses documents, ses registres, ses archives, mises à la disposition de l'œuvre commune.

On ouvre une nouvelle page, on achète un registre neuf sur lequel on couche peu à peu une organisation solidement établie, absolument nouvelle, et qui ne tardera pas à produire d'heureux résultats. En effet, aux termes de l'article 10 des statuts de la F. F., « les groupes régionaux conservent toute liberté de s'organiser intérieurement comme ils l'entendent. »

Cette bonne organisation ne fait nul doute. L'expérience du passé, les hommes dévoués, les dirigeants sympathiques et compétents de nos Sociétés nautiques en sont de sûrs garants. Il suffit qu'ils se réunissent, qu'ils se rencontrent, que l'un d'eux prenne l'initiative de provoquer enfin un groupement unique, nouveau, indépendant des anciens, et bien vite nous aurons la solution désirée et tant désirée au fond. Heureusement, jamais aucune question de personne n'est venue faire échec à une pareille entente, pas de questions irritantes ni d'individualités encombrantes, dès lors la besogne est facile. Aussi attendons-nous, dès que le premier pas sera fait par un homme de bonne volonté, l'existence réelle de la *Fédération Lyonnaise et du Sud-Est*. Si sa conception a été lente, sa naissance n'en sera que moins laborieuse.

Jean GERVAIS.

Ecole Sportive Nautique Lyonnaise

Société de natation et d'exercices nautiques.
Tout le monde a pu voir, dans le courant de l'été passé, cette jeune Société de natation et

d'exercices nautiques, accomplir de belles prouesses, soit à la fête du Dernier des Ecoles, le 6 juillet, au Parc de la Tête-d'Or, où elle remporta 14 prix, soit le 14 juillet et enfin les 15 et 17 août, à la fête des Joueurs de Saint-Georges.

Fondée le 1^{er} juin 1901, elle fit de rapides progrès, grâce à l'énergie de son président et du Conseil d'administration qui surent rendre attrayants les cours de natation par l'adjonction de jeux anciens et inédits à Lyon. Ce sport si hygiénique et si utile, très goûté de nos pères, avait complètement disparu; nous devons donc savoir gré à cette Société de nous rendre ce sport d'autant qui en même temps donnera la santé, la vigueur et le sang-froid aux jeunes gens.

Malgré la saison rigoureuse qui commence à se faire sentir, nous sommes heureux de porter à la connaissance du public que les cours ne seront pas interrompus pendant la saison d'hiver. La Société vient de traiter avec M. Maderni fils, le très aimable propriétaire de l'établissement de bains de la Parle-Dieu, rue Robert, qui possède une piscine dont la construction et les aménagements offrent tous les avantages nécessaires pour l'enseignement de la natation. Les cours auront lieu deux fois par mois et plus si le besoin s'en faisait sentir. En outre de la natation seront répétés les nouveaux jeux destinés à être exécutés à la grande fête nautique de l'été prochain.

Avis est donc donné aux parents désireux que leurs enfants y participent. Ils peuvent les faire inscrire tous les jours au siège, 22, quai de Reiz, Café Delange, ou un registre sera ouvert à cet effet. Pour tous autres renseignements concernant les enfants ou adultes qui voudraient faire partie de la Société, s'adresser à M. Thollon, vice-président, 64, cours Villon, tous les soirs de 7 h. à 8 heures.

LES LUTTES AU CASINO

3^e CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DU SUD-EST

Prochainement aura lieu à Lyon le 3^e championnat international de luttes, organisé sous le patronage de l'Auto-Vélo.

Les épreuves de ce championnat commenceront dès que le permettra le classement de la *Ceinture d'Or*, qui se dispute actuellement avec tant de succès aux Folies-Bergère à Paris.

AUTOMOBILISME

Le Congrès Automobile à Lyon

Au mois de juin dernier a eu lieu à Dijon le premier Congrès automobile, dû à l'initiative de l'Automobile-Club Bourguignon. Cette réunion de chauffeurs et de dirigeants des sociétés a eu un réel succès et ce début fait bien augurer des prochains meetings. Parmi les décisions prises, nous relevons celle concernant le Congrès qui doit avoir lieu cette année et qui a été fixé à Lyon. Il est certain que nos trois sociétés lyonnaises, dont de nombreux délégués, assistaient déjà au Congrès de Dijon, auront à cœur d'organiser brillamment en 1903 cette grande réunion annuelle des automobilistes français.

Mais nous apprenons que l'Automobile-Club de France, peu soucieux d'une décentralisation sportive, aurait des visées sur l'organisation de ce second Congrès et tendrait à faire revenir nos sociétés lyonnaises sur une décision unanimement votée.

Si ce bruit est fondé, il faudrait faire renoncer successivement nos trois sociétés d'automobiles à l'engagement qu'elles ont pris et obtenir d'elles une abstention systématique, qui serait du plus déplorable effet.

L'Automobile-Club de France ne peut ainsi abuser de son autorité et, s'il veut réellement donner un essor imposant à ce sport, que sa situation à tous les points de vue lui permet d'encourager dans toute la France, il lui sera facile d'obtenir l'organisation du troisième Congrès en envoyant ses dévoués dirigeants à Lyon, par respect de la décision intervenue et pour préparer utilement une assemblée, à laquelle la province doit fournir d'utiles éléments.

Espérons qu'à la réunion de la *Fédération des Clubs Automobiles du Sud-Est* qui aura lieu le 23 courant à Marseille, on ne se départira pas de la confiance témoignée aux sociétés lyonnaises.

Le Congrès Automobile aura lieu à Lyon en juin prochain. J. B.

AUTOMOBILE-CLUB DU RHONE

Les réunions hebdomadaires du mercredi reprendront mercredi prochain, 19 courant, à 8 h. 1/2, au siège de l'A.C.A., rue de l'Hôtel-de-Ville, 101.

Etant donné les importants projets qui doivent être mis à exécution cette année, ces réunions, en outre de l'agrément qu'elles présentent et des causeries amicales de nos chauffeurs, promettent d'être très intéressantes. La préparation sérieuse des grandes réunions de l'année retiendra l'attention de tous et nous savons que les dévouements ne feront pas défaut.

La palme pour la réglementation de la vitesse des automobiles appartient au Dane-

mark; 45 kil. en rase campagne, et... 11 kil 1/4 en ville. Oui, 11.250 mètres, pas un centimètre de plus!

D'après un calcul récent, 60 % des accidents d'automobiles, seraient dus au dérapage.

LE T. C. F. A GRENOBLE

LA CONFÉRENCE SUR LES HOTELS MODERNES
Dans notre précédent numéro nous avons annoncé le départ pour Grenoble de M. Bolo, l'aimable agent du *Champagne Binet*, qui devait assister à la réunion organisée par le Syndicat d'initiative du Dauphiné, sous le patronage du *Touring-Club de France*.

Cette réunion avait pour but de grouper les hôteliers et aubergistes du Dauphiné, à qui le Dr Léon Petit a exposé, avec la verve qu'on lui connaît les dangers que le touriste court dans les hôtels, tels qu'ils sont aménagés actuellement. Il en a profité pour faire brillamment la description de l'hôtel-modèle, c'est-à-dire tel qu'il devrait être.

M. Ballif, président du T. C. F., présidait aussi la conférence. M. Bolo, retenu au lit par une indisposition, n'ayant pu se rendre en personne à Grenoble, s'y était fait représenter par son secrétaire général à qui le président du T. C. F. a fait le meilleur accueil.

Aussi, après la conférence, au banquet qui avait lieu au grand hôtel Primal, a-t-on, pendant les toast, salué fortement l'excellent *Binet*, que les hôteliers du Dauphiné connaissent bien et qu'ils ont savouré une fois de plus.

Le prochain Salon

Le grand succès du concours de décoration des stands du Salon automobile de 1901, consacré par le jugement d'un jury composé des hautes notabilités artistiques, a eu pour double but de mettre en valeur les objets exposés et de donner à cette manifestation un grand cachet d'art.

Encouragé par l'accueil fait, l'an dernier, à cette innovation, le comité d'organisation a décidé d'instituer, pour l'Exposition de décembre prochain, un concours semblable, lequel sera doté de nombreuses récompenses.

Les Sites et Monuments du T. C. F.

La commission des sites et monuments, composée de MM. André Berthelot, L. Bonnard, Davanne, Jules Comte et Maurice Bucquet, s'est réunie, cette semaine, au Touring-Club, et a arrêté le choix des photographies qui formeront le 15^e volume *Causse et Segalas*.

Les 13^e et 14^e volumes *Cécennes et Lyonnais* et *Velay*, sont au tirage, les 16^e et 17^e *Gasconne et Pyrénées Occidentales* et *Sur la Garonne* sont presque entièrement terminés au point de vue photographique.

Le chiffre des souscripteurs s'élève actuellement à 4.200.

OCCASIONS

A VENDRE dans de bonnes conditions une *Voiture automobile* à quatre places, dont la caisse seule serait à remettre en état. Prix: 750 fr. S'adresser à M. Pelletier, 7, rue de l'Hôtel-de-Ville.

A VENDRE un *Tricycle à pétrole* d'occasion. S'adresser au bureau du journal, R. A., 105.

BENZO-MOTEUR

Essence de Pétrole Spéciale POUR AUTOMOBILES.

GRAND PRIX PARIS 1900 FENAILLE & DESPEAUX

1, Rue Constantine, LYON

A LOUER VASTE LOCAL POUR SOCIÉTÉ

ou ENTREPOT (Superficie 6 m. x 20 m.)

15, Grande Rue de la Guillotière, LYON
S'adresser au concierge

CYCLISME

Banquet du Syndicat des Coureurs Lyonnais

Le *Syndicat des Coureurs*, que depuis longtemps l'on croyait trépassé, vient tout à coup de faire parler de lui.

En effet, le banquet annuel a eu lieu mercredi soir, chez Garbil, le restaurateur bien connu.

La plus franche gaîté n'a cessé de régner durant, cet amical repas et nos coureurs amateurs et professionnels n'ont pas perdu leur temps, car les lazzi se succédaient sans interruption.

Ne manquons pas de signaler Rondelli ainé qui a amusé les convives par sa verve habituelle et qui a contribué en grande partie au succès de la soirée.

Au dessert, une allocution bien sentie du sympathique président, notre ancien champion routier Paul Jacquet, et la parole a été donnée aux chanteurs. Nous avons pu applaudir tour à tour Clavel, Rondelli Gigon, l'innéparable Bouffard, etc. Puis l'on s'est séparé en souhaitant bonne chance aux bleus qui vont passer trois ans loin des joies et aussi des vicissitudes de la piste.

Voici ceux de nos coureurs qui, cette année, partent au régiment.

Laurent Temporel, 2 ans au 99^e à Bourgoin.
Pierre Temporel, 3 ans, 98^e à Chambéry.
Faucherand, 3 ans, au 42^e à Belfort.
Bouffard, 3 ans, au 140^e à Grenoble.
Blanchard, 2 ans, au 98^e à Chambéry.

Vélodrome de Genas

HANDICAP AMATEURS

1.000 mètres, 2 tours.
Les trois premiers de chaque série sont qualifiés pour la finale.

1 ^{re} Série.		
NÉRON.....	A. C. L.....	Scratch.
BERION.....	A. C. L.....	10 m.
ANDRIEU.....	U. V. F.....	25 »
BALEYNARD.....	U. V. F.....	45 »
BONNARD.....	U. V. F.....	30 »
GATHIEU.....	U. V. F.....	40 »
DUMAS.....	C. V.....	50 »
CHABRELIN.....	U. V. F.....	80 »

2 ^e Série.		
H. COQUET.....	F. C.....	Scratch.
BERTHOLAT.....	F. C.....	10 m.
GANDY.....	R. C.....	20 »
GAZEL.....	U. V. F.....	20 »
MILLIAT.....	V. G.....	25 »
J. LHERITIER.....	R. C.....	35 »
COUTIN.....	U. V. F.....	40 »
GEORGES.....	F. C.....	45 »
LAPIERRE.....	V. C. L.....	15 »

3 ^e Série.		
BAUDRAND.....	R. C.....	Scratch.
E. COQUET.....	C. C. U.....	30 m.
ROCH.....	R. C.....	35 »
GAILLARD.....	V. G.....	25 »
ZET.....	U. V. F.....	30 »
A. LHERITIER.....	R. C.....	25 »
LHERITIER.....	U. V. F.....	40 »
MICHEL.....	U. V. F.....	10 »
SEGOT.....	C. A. L.....	15 »

Les rendements ne sont donnés qu'à simple titre d'indication; ils ne seront définitivement établis que dans le Programme officiel.

PRIX ZIMMERMAN

1.000 m. avec tandems entraîneurs (professionnels).
Le premier de chaque série est qualifié pour la finale.

1 ^{re} série.	
MARION.....	(Rouge et noir). Entraîneurs : Tandems, GANDY-BAUDRAND.
MEUNIER.....	(Noir foulard bleu). Entraîneurs : Tandem, E. COQUET-BERTHOLAT.

2 ^e série.	
CHAMPON.....	(Noir foulard jaune). Entraîneurs : Tandem : ANDRIEU-GAZEL.
MARTELAT.....	(Prune et blanc). Entraîneurs : LHERITIER FRÈRES.

MATCH NÉRON-COQUET

1 ^{re} manche.	
NÉRON.....	(Noir et vert).
COQUET.....	(Bleu et blanc).

COURSE DE TANDEMS

Amateurs, 1.000 mètres.	
1 ^{re} série.	
NÉRON-H. COQUET.....	(Noir et vert).
E. COQUET-BERTHOLAT.....	(Noir et rouge).
COUTIN-ZET.....	(Noir).
BERION-ROCH.....	(Rouge et noir).
TRIPLETTÉ-WASKY.....	(Noir).

2 ^e série.	
GANDY-BAUDRAND.....	(Noir et mauve).
ANDRIEU-GAZEL.....	(Bleu-ciel).
LHERITIER FRÈRES.....	(Vert et blanc).
GAILLARD-MILLIAT.....	(Noir).
LAPIERRE-MICHEL.....	(Noir et lilas).

MATCH NÉRON-COQUET

2 ^{me} manche, 10 kilomètres avec entraîneurs	
COURSES DE PRIMES	
(Professionnels; 4 kilomètres; 8 tours de piste. Primes à chaque tour.	
MARION.....	maillot rouge et noir.
MEUNIER.....	noir f. bleu.
CHAMPON.....	noir f. jaune.
MARTELAT.....	prune et blanc.

COURSES DE MOTOCYCLES	
5.000 mètres.	
NÉRON.....	tricycle 6 chevaux.
RONDELLI ainé.....	motocyclette 3 »
ESPAGNE.....	3 » 1/2.
RICHARD.....	2 » 3/4.

Suppression des Comités Régionaux

Le Comité Directeur de l'U. V. F. — qui a su s'arroger le pouvoir souverain de direction et d'administration du sport cycliste en France, — abuse effrontément de cette omnipotence, qu'il s'est peu à peu donnée, grâce à l'indifférence des sociétés troublées dans leur essor et arrêtées dans leur groupement normal. Ce ne sont pas là des mots, des appréciations. Voici des faits :

Huit jours après le Congrès de Lyon, un membre du Comité Directeur s'empresse de donner sa démission, afin d'être remplacé par M. Desgrange. Voilà une substitution bien peu digne!

Sans doute, le directeur du Parc des Princes avait de bonnes raisons personnelles ou autres pour, à son tour, s'introduire au sein de ce Grand Conseil, mais n'aurait-il pas dû y pénétrer ouvertement et non s'y glisser ainsi par la porte de service? Si telle était son intention, je ne dis pas ambition, ne devait-il pas se présenter au Congrès de Lyon (en même temps que le Conseil des Dix) poser sa candidature? Il aurait pu ensuite, sans marchandage, accepter une vice-présidence qu'il ne s'est vu concéder que par une compromission louche. Il est évident pour tout le monde, que M. Desgrange, vice-prési-

AUTOS LUC COURT

Société anonyme des Anciens Établissements Luc COURT et C^e

LYON - 88, 92, rue Robert, 88, 92 - LYON

Concours de Consommation du 27 Juillet

PARCOURS 138 KM. POIDS DE L'AUTO 1.000 KG. VITESSE MOYENNE 50 KM.
Consommation pour le parcours : 11 lit. 1/4

Tous les records battus

dent de l'U. V. F., ne représente personne dans le Comité Directeur, ni n'est élu ni des Sociétés, ni des individuels, ni du Congrès ; c'est bien la dernière volonté du Comité Directeur !

Mais enfin, toutes ces questions de dirigeants, la façon dont ils se hissent au pouvoir ne sont encore rien, quand ils respectent les principes, les intérêts et l'esprit d'une organisation commune. Hélas ! ce n'est pas ainsi que cela se passe à l'U. V. F. Vous pouvez être convaincus que M. Desgranges n'a certes, pas été admis dans le Comité Directeur pour rendre aux Sociétés cyclistes leur première et véritable place dans cette Fédération, mais bien pour contribuer à la prospérité de l'Agence financière des individuels.

La preuve ? Ne vient-il pas de prêter la main et l'autorité (?) de ses fonctions au but systématiquement poursuivi dans ce conseil souverain ? Avec sa première apparition n'apprenons-nous pas une nouvelle décision qui, suivant le but envisagé depuis si longtemps, est l'égorgeement final des Sociétés cyclistes ?

Le Comité Directeur, à brûle-pourpoint, vient de décider, cette semaine, la suppression des Comités régionaux. Cette nouvelle n'a l'air de rien. Ce tout petit fait divers est si habilement glissé, insignifiant, dans le coin des journaux sportifs bien informés !

Et après tout, pourquoi se donner la peine de justifier cette mesure que rien cependant ne faisait prévoir et pour laquelle on s'est bien gardé de consulter, que dis-je ? de souffler mot au dernier congrès.

Nos pontifes uvéfistes ne font-ils pas tout ce qu'ils veulent ? Depuis si longtemps, ils renversent pour édifier ensuite, comme il leur plaît, qu'il leur a été bien facile de s'investir d'un pouvoir absolu ! Ils continuent leur tâche comme des nègres.

Donc, les Comités régionaux sont biffés, rayés d'un trait de plume. On les remplacera par des créatures secondaires à la dévotion du Comité souverain, qui se nomme lui-même, se décompose, se délègue, s'étendra désormais dans les Sociétés devenues sans influence ni volontés.

Cette suppression abusive des Comités régionaux et qui doit préparer l'acheminement à la suppression des Sociétés elles-mêmes pour le règne universel des Uvéfistes individuels.

Voilà la dernière de l'U. V. F. Pour le moment, comme l'ami Cyclo, je dirai aux présidents des Sociétés de la région « Si ça vous amuse ??? »

Qu'il me suffise donc aujourd'hui d'annoncer cette nouvelle ! Nous reparlerons de cette irrégularité et de ses conséquences.

DUVIRAGE.

Les Records à Tête d'Or

Profitant de la journée splendide de jeudi dernier, le stayer suisse Jaek a tenté au Vélodrome de la Tête-d'Or, le record des 10 kilomètres avec entraîneurs. Mais par suite d'un accident survenu à sa selle, il n'a pu mieux faire que 13'20". Jaek était entraîné par la motocyclette de Tadéoli.

Par contre l'amateur Méziat a couvert tous les jours derrière entraîneurs 5 kil. en 6'12", ce qui est le meilleur temps obtenu avec entraîneurs au Vélodrome Tête-d'Or.

Echos Cyclistes

La réunion de clôture du vélodrome du Parc-des-Princes a été une des plus intéressantes de la saison. Ellegaard a gagné son match avec Bald, après avoir gagné deux manches sur trois, mais la lutte a été magnifique entre les deux grands sprinters.

Une victoire bien accueillie a été celle de Dangla, dans la course de 50 kilomètres avec entraîneurs, battant Michaël de 300 mètres et Bonhours de 5 tours. T. 42'45". Sans approcher le temps du record du monde, la performance de Dangla dénote des qualités de stayer que l'on ne soupçonnait pas jusqu'à ce jour.

Dans cette épreuve, Elkes est tombé, prenant ainsi sa dix-huitième bûche de l'année.

Réunion moins intéressante que d'habitude dimanche à Buffalo, par suite du manque d'entraîneurs d'égale force. C'est ainsi que le match Hall-Contenet sur 20 miles anglais, a été gagné de 450 mètres par Contenet qui avait à sa disposition l'engin de Marius Thé comme entraîneur.

La course scratch n'a pas permis à Jacquelin de se classer. La finale est revenue à Jenkins devant Cornet. La consolation a été pour Piard devant Carapezzi et un match Jacquelin-Piard-Bourotte, organisé au pied levé, s'est terminé par une nouvelle victoire de Piard devant Jacquelin.

U. V. F.

Le Comité lyonnais de l'U. V. F. comptant commencer pour les unionistes le mois prochain des courses de patins au Palais de Glace, informe ses membres d'avoir à suivre assiduellement les séances d'entraînement qui leur sont réservées à seule fin d'être prêt. Sous peu nous donnerons le programme des courses et concours. L'U. V. F. tient à la disposition de ses membres sachant patiner des cartes d'entraînement gratuites.

Auto-Cyclophile Lyonnais.

Dimanche soir, brillante réunion dans les salons de P. C. L. De nombreuses dames donnaient à cette soirée un éclat tout particulier. Delpy, l'aimable et humoristique chan-

sonnier, a charmé l'auditoire avec son talent fabuleux ; Ludovic, le charmant petit ténor, prêtait également son concours, ainsi qu'un sociétaire plein de bonne humeur, nous voulons parler de M. Pithouix, à qui tous les répétiteurs sont bons. Mlle Comte a été fort applaudie ; quant à Mme Dollfus, elle a chanté en artiste consommée, et avec un réel talent. Enfin, le professeur Rudi a donné une série d'expériences, qui ont émerveillé toute la société. Une fort belle sauterie a terminé cette première soirée de famille et tout le monde s'est donné rendez-vous pour le 6 décembre prochain.

Cyclo-Club du II^e Arrondissement.

Vendredi dernier a eu lieu la distribution des prix du championnat de fond. M. Villebrun, déjà champion de vitesse, a été fort applaudi pour sa victoire.

A l'issue de la réunion, un vin d'honneur a été offert par le Comité aux conscripts parlant au régiment : MM. Villebrun et Lombard. On a bu à leur santé et souhaité un prompt retour. Noté la présence de M. Monin le vaillant Paris-Brest et Marseille-Paris.

N.-B. — Villebrun va à Grenoble, au 140^e ligne, et Lombard, à Belfort.

Cyclophile Vaisois

Nous rappelons que c'est demain, dimanche, à 2 heures, que le C. V. donnera à son siège, Brasserie Comte, son grand concert-bal annuel. Le programme nous promet une journée charmante, grâce au concours gracieux de nos meilleurs artistes.

A 8 heures, un magnifique bal clôturera cette fête. On trouvera des billets, au prix de 0 fr. 50, à la porte de la Brasserie Comte, 33, quai de Vaise.

Cyclistes Amateurs Lyonnais

Notre toute jeune Société populaire a eu l'excellente idée de donner, samedi dernier, un petit banquet, à son siège social, café du Coq-Noir, en l'honneur des sociétaires partant au régiment.

Le dîner fut des mieux servis et se termina fort gaiement, mais un peu tard, dans une gaieté débordante.

M. Roussillon, président de la Fédération Cycliste lyonnaise, au nombre des invités des C. A. L., et le sympathique autant que dévoué M. Pautard, président des catés, souhaitent de prochains galons aux conscripts et prospérité aux cyclistes amateurs lyonnais.

Le Grand Prix de Saint-Etienne

Les courses organisées au parc de l'Etivallière, dimanche, par la Fédération des Sociétés vélocipédiques de Saint-Etienne, devant un public nombreux, ont donné les résultats suivants :

Handicap, 1.000 m. — 1^{re} série : 1. Meunier ; 2. Moussier ; 3. Dupré ; 2^e série : 1. Friol ; 2. Champon ; 3. Audras. — Finale : 1. Champon. 2. Meunier ; 3. Friol ; T. : 2 m. 6 s.

1.500 m. Amateurs. — 1^{re} série : 1. Saphile ; 2. Louis Andras ; 2^e série : 1. Mazoyer ; 2. Henri Andras. — Finals : 1. Mazoyer, de St-Etienne, en 2 m. 45 s. ; 2. Saphile ; 3. Henri Andras. Arrivées très applaudies.

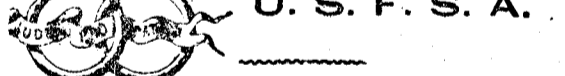
Internationale. Amateurs. — Médaille offerte par l'Auto-Vélo et objets d'arts, 1.500 m. — 1^{re} série : 1. Friol, 2. Champon, 3. Rogerre — 2^e série : 1. Meunier ; 2. Moussier ; 3. Mazoyer — Finale : 1. Champon, de Lyon ; 2. Meunier ; 3. Moussier ; 4. Friol, T. : 2 m. 52. — Une réclamation déposée par Moussier est rejetée.

Consolation, 5.000 m. Primes chaque deux tours. Au départ, Dupré s'échappe, gagne toutes les primes et la finale en 8 m. 14 s.

MM. Salette et Lasablière, président et secrétaire de la F. S., dirigèrent les courses.

MACON. — Le chef consul de Saône-et-Loire, informe les intéressés de l'homologation de la course de 150 kilomètres, du 28 septembre dernier, par le Comité directeur de l'U. V. F. à Paris, les prix et diplômes d'honneur attribués aux dix premiers, ainsi que les brevets militaires auxquels ont droit les 21 coureurs ayant accompli le parcours dans les délais, sont à la disposition de leurs titulaires chez M. Demangein, vice-consul de l'U. V. F. 22, quai Sud, Mâcon.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques



COMITÉ DU SUD-EST

Assemblée générale annuelle

Demain soir, à 8 heures et demie, aura lieu, au siège de notre comité régional, café Galdon, 1, rue Victor-Hugo, au premier, l'assemblée générale annuelle du Comité du Sud-Est.

Nous publions à nouveau, et pour mémoire, les principales dispositions relatives à cette assemblée, et qui ont été reproduites dans la circulaire de convocation adressée à tous les clubs.

Le nombre des délégués de chaque Société est de trois.

Ils doivent être munis de pouvoirs écrits, signés du président de leur Société, à moins que celui-ci ne soit présent en personne (ils doivent cependant, pour plus de régularité, présenter un extrait de la décision du Conseil de leur club, les désignant comme délégués au comité régional).

Le vote d'une Société ne peut être admis qu'autant qu'elle est représentée à l'assemblée. Nul délégué ne peut être admis à représenter plus d'une Société.

Les sociétés reconnues, comptant plus de cinquante membres payant une cotisation, ont droit à deux voix.

Les Sociétés reconnues ne comptant pas plus de cinquante membres payant une cotisation, et les associations scolaires ont droit à une voix.

Chaque Société se faisant représenter à l'Assemblée doit joindre aux pouvoirs de ses délégués une liste de ses membres payant une cotisation, certifiée exacte par le président.

Chaque Société voudra bien, en même temps, indiquer deux membres pour faire partie de chacune des commissions suivantes :

- 1^o Commission de football (Rugby).
 - 2^o Commission de cross-country, athlétisme et courses à pied.
 - 3^o Commission des sports divers (escrime, lawn tennis, natation, etc.).
- Voici, suivant la liste officielle de l'Union, les Sociétés appelées à composer cette assemblée générale :

CLUBS

- Football-Club de Lyon (F. C. L.).
- Racing et Cercle réunis de Lyon (R. C. R.).
- Association Sportive des Etudiants de Lyon (A. S. E. L.).
- Francs Coureurs du Viaduc de Saint-Clair (F. C. V. S. C.).
- Association Sportive de la Digue du Grand-Camp (A. S. D. G. C.).
- Stade Roannais (S. R.).
- Club Sportif de Vienne (C. S. V.).
- Rugby-Club Stéphanois (R. C. S.).

ASSOCIATIONS SCOLAIRES

- Union Sportive du Lycée Ampère, de Lyon (U. S. L. A.).
- Avant-Garde du Lycée Lalande, de Bourg (A. G. L. L. B.).
- Société Sportive du Lycée de Roanne (S. S. L. R.).
- Union Sportive du Lycée de Saint-Etienne (U. S. L. S. E.).

NOS CONSCRITS

Il nous paraît intéressant, tout aussi bien pour les Sociétés que pour les conscripts, de publier les noms de ceux-ci et les villes où ils vont en garnison.

En effet, ils trouveront de suite des camarades en leurs collèges de la Société, et cette dernière fera souvent une très bonne recrue. Voici ceux connus à ce jour.

Football-Club de Lyon.

- Bavozet, 3 ans, artillerie, à Valence.
- Dethieux, 1 an, 96^e de ligne à Vienne.
- Drevon, 3 ans, artillerie, à Belfort.
- Colliex, 1 an, Laurent, 3 ans, 14^e ch., à Dôle.
- Reboul, 3 ans, au 159^e, à Briançon.

Racing et Cercle Réunis de Lyon.

- Debroux, 1 an, 42^e de ligne, à Belfort.
- Anjou, 1 an, 97^e de ligne à Chambéry.
- Gial, 3 ans, 1^{er} cuirassiers, à Paris.
- Berthillier, 1 an, 157^e de ligne, au fort de Tournay.

Clément, 3 ans, 97^e de ligne, à Chambéry.

- Philibert, 3 ans, à la 22^e section d'infirmiers, à Guelma, province de Constantine.
- Frémion, 3 ans, au 96^e de ligne, à Lyon.
- Perrol, 1 an, chasseurs alpins, à Albertville.
- Baizé, 3 ans, musique du 4^e Génie, à Grenoble.
- Béréziat, 1 an, au 14^e chasseurs, à Grenoble.

Racing-Club Bourguignon.

- Dal Brenière, 1 an, 109^e, à Chaumont.
- Mairet jeune, 1 an, au 27^e de ligne Dijon.
- Fort, 1 an au 27^e de ligne, Dijon.
- Durin, 3 ans, au 10^e de ligne, Auxonne.
- Picard, 3 ans, au 4^e artillerie, Besançon.
- Angot, 3 ans, 10^e de ligne Auxonne.
- Baudet, 3 ans, 153^e de ligne, Verdun.
- Lavier, 3 ans au 10^e ligne Auxonne.
- Nédey, 3 ans, au 4^e cuirassiers, Vouziers.
- Floré, 1 an au 27^e de ligne, Dijon.
- Déliant, 10^e de ligne Auxonne.
- Bénaud, artillerie de forteresses, Besançon.

Union Sportive Dijonnaise.

- Rouard, 3 ans, 10^e de ligne, Auxonne.
- Poux, 3 ans, 7^e artillerie, Besançon.
- Bourreau, 3 ans, 10^e de ligne Auxonne.
- Aizant, 50^e de ligne, Chalon-s.-Saône.

Union Sportive Beaunoise.

- Nicolet, 8^e train des Equipages, Dijon.
- Bouchard, 3 ans, 10^e de ligne, dépôt de Dijon.

Cercle Sportif Grenoblois.

- Bellet et Finet à 3 ans au 52^e de ligne à Montélimar.
- Rochas, 3 ans, engagé, 4^e chasseurs, Chambéry.
- Fauché G. et L. Bouvier, 1 an, 140^e de ligne, Grenoble.

Nous engageons vivement les Sociétés à nous envoyer sans retard les renseignements qui les concernent et que nous maintiendrons sous les yeux de nos lecteurs aussi souvent qu'il nous sera possible.

Football-Club de Lyon

MM. les membres du Club sont informés que la saison de cross-country commencera demain dimanche 16 novembre. La commission engage vivement les coureurs désirant pratiquer ce sport à assister à cette première réunion, dont le départ aura lieu le matin, à 9 heures et demi, du terrain du tir aux pigeons. Le tracé du cross sera fait dans le Grand-Camp et le Bois-Noir, et mesurera 3 kilomètres environ. Tous les coureurs sont convoqués.

Traceurs. — MM. Edet, J. Vuillemer, Fontanilles.

Dimanche 23 novembre, deuxième cross-country d'entraînement au tir aux pigeons. Les cross auront lieu par n'importe quel temps.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, le programme de la saison qui s'annonce comme très brillante, un grand nombre de coureurs ayant l'intention de s'entraîner sérieusement, en vue des grandes épreuves qui se préparent.

Racing et Cercle Réunis

COMITÉ. — Dorenavant le Comité du R. C. R. se réunira le samedi, à 8 h. 1/2, brasserie des Archers. Les commissions tiendront leur réunion le jeudi en même temps que la réunion hebdomadaire.

ADMISSIONS. — MM. L. Vaillé (présenté par MM. Ollier et Barizot), J. Chanas (présenté par MM. Royet frères), Laubé (ancien membre du C.S.L.).

FOOTBALL. — Demain, 16 novembre, l'équipe première matchera contre le F.C.L. (1), sur le terrain, 210, route d'Heyrieu, à 2 heures.

Tous les équipiers se réuniront place des Cordeliers pour prendre le tramway de 1 heure précise.

L'équipe seconde matchera contre le F.C.L. (2), à 2 heures, au Grand-Camp (Pelouse des Courses). Sont convoqués : MM. Misanel, Rayet F., Bonnet, Drevet L., Charavay, Laubé, Gros, Cottaret, Bourdin, Sonnier, Barbie, Dufresne, Didier, Gerbeaud, B. Pelletier, Piéry, Sage.

L'équipe troisième est convoquée à 1 h. 1/2 précise, au terrain, route d'Heyrieu : MM. Bonnamy, Lambert, Peyol, Gonnard, Liard, Perrod, Escalon, J. Chanas, Briors, H. Carron, Drevet L., Rohner, Devillez, Frémion, P. Faure, Ollier, Guigue, Levernay, Leclercq, Barnoux, Montessieux, L. Rayet, Ribaud, Colette, Clerc.

La plus grande exactitude est recommandée à tous les joueurs.

CROSS-COUNTRY. — Demain, 16 novembre, 1^{er} cross d'entraînement. Le départ sera donné à 2 h. 1/2 du local, 210, route d'Heyrieu. Tous les coureurs sont instamment priés d'y assister.

COMMISSIONS. — Les commissions de football, courses à pied et escrime sont invitées à se réunir jeudi soir, 20 novembre, au siège.

Le Cercle Sportif Grenoblois à Lyon.

Nous avons eu dimanche, la visite de l'excellente équipe du C. S. G. venue pour jouer le match conclu depuis longtemps contre l'équipe première du Football-Club de Lyon. Malheureusement, plusieurs circonstances ont rendu illusoire toute idée de rencontre sérieuse.

Tout d'abord, il a plu toute la journée, ce qui ne pouvait guère encourager les spectateurs, ni même les joueurs, à se rendre sur le terrain. De ce fait, nous avons pu voir une équipe lyonnaise composée d'équipiers premiers, seconds et même troisièmes, jouer contre un quinze composé de treize Grenoblois.

En effet, à la veille de partir au service militaire, plusieurs équipiers du C. S. G., tels que Rochas, Revilly, etc., n'ont pu se déplacer.

De ce fait, la partie qui n'a duré que 53 minutes, n'a pas été intéressante. Cafouillage complet de part et d'autre, des coups de pied nombreux, pour se débarrasser du ballon, et des passes aussi rares que le terrain était glissant.

Au F. C. L., Bavozet qui jouait arrière, a plusieurs fois sauvé son camp, quelquefois menacé par la fougue des Grenoblois.

Cette équipe du C. S. G. d'excellents éléments, mais elle semble jouer quelque peu à la débandade dans l'attente du « coup à faire ». C'est, du reste, les mêmes défauts que l'on reproche depuis longtemps au R. C. R. de Lyon.

De ce fait, le F.C.L., avec plus de science, a nécessairement triomphé par 17 points (5 essais, Bavozet, Varvier, Edet, Janerot, Cessieux ; 1 but, Edet) à rien au C.S.G. — Arbitre : M. Fontanilles.

Les équipes étaient ainsi composées :

F.C.L. — Arrière : Bavozet (cap) ; trois quarts : Peillon, Maltan, Edet, Mage ; demis : Varvier, Lambking ; avants : Cessieux, Boisson, Chipier, Janerot, Lanne, Mantrand, Métrol.

C.S.G. — Arrière : Perraud ; trois quarts : Gautier, Fauché, Couturier, Serres (cap) ; demis : Clarenson, Debon ; avants : P. Escallon, Cazas, L. Escallon, Grataloup, Ciambellotti, Bouvier.

Nous aurons de nouveau l'occasion de voir les Grenoblois, probablement dimanche prochain, 23 novembre, contre le R. C. R. sur le terrain de la route d'Heyrieu.

V. B.

Echos Athlétiques

M. Bouissoud, l'ancien président de l'U. S. L. Ampère de Lyon, vient d'entrer à l'Ecole de Commerce de Dijon et s'est fait admettre au Racing-Club Bourguignon.

M. G. De Serre, l'actif et sympathique président de l'U. A., Lycée Carnot de Dijon, vient d'entrer au lycée Condorcet et jouera les championnats pour cette association. C'est une grande perte pour l'U. A. L. C. qui le remplacera très difficilement.

Le mois de novembre verra le mariage de deux de nos meilleurs coureurs à pied de la région. Le 22, ce sera celui de M. Jacoby, avec Mlle Malthon, et le 29, celui de M. Pacoud, avec Mlle Bengras. Ajoutons que, heureusement, tous deux ne sont pas perdus pour cela et qu'on les verra encore souvent sur nos terrains de sport.

Pendant que le Racing-Club de France se faisait battre à Grenoble, samedi dernier, l'équipe première du Stade Français triomphait à Paris de celle du Stade Bordelais, par 12 points à zéro. Ajoutons que les équipes n'étaient pas encore au point et que, d'ici au championnat, les résultats seront sérieusement modifiés.

Dans sa réunion du 25 octobre, la Commission de courses à pied de l'Union Sportive Phocéenne de Marseille, a décidé d'envoyer une équipe de cross, disputer le challenge Aigaugier, le 18 janvier, à Lyon.

On se rappelle que Eynard, de l'Union Sportive du Mans, avait lancé le disque en août dernier à 41^m26, ce qui battait le record du monde. Cette performance ne fut cependant pas homologuée par suite d'irrégularités minimes dans le pesage du disque. A quelques temps de là, Pothy, de Budapest, fit 41^m97 et s'adjugeait le record. Eynard s'est essayé dimanche à battre le record, mais il n'a réussi qu'à moitié, ne faisant que 39^m80, ce qui constitue néanmoins le record français.

Eynard espère reprendre sa tentative prochainement.

L'Inertie Sportive à Saint-Etienne

Il est donc dit que Saint-Etienne ne sortira pas de son apathie et de son indolence au point de vue sportif. Nous, voilà déjà au milieu de novembre, en pleine saison de football et cross, — Lyon a déjà vu deux grands matches interrégionaux, un club lyonnais est allé matcher Paris : autant de victoires. — Et nous n'avons pas encore entendu parler de Saint-Etienne. Pas trace de match, pas le moindre écho d'entraînement. Partout, à Grenoble, à Romans, à Voiron, à Roanne et ailleurs, on fait déjà du sport, on demande des matches, on en conclut, on en gagne, on en perd. A Saint-Etienne, on se contente probablement encore de faire de bonnes manilles devant une équipe de bocks, et dans laquelle il n'entre guère de demis, mais tout juste des quarts.

Certes, les causes de cette inertie sont multiples, mais il en est de particulièrement graves et auxquelles il importe, pour le Rugby-Club Stéphanois, de remédier

sans délai, sous peine de croupir éternellement dans le même état de veulerie sportive. Ce qui manque, c'est une organisation méthodique, quelques dirigeants dévoués, actifs et intelligents. Ce qu'il faut encore, c'est plus, et même beaucoup plus de bonne volonté et d'énergie de la part de tous ; enfin, une caisse qui fasse plus souvent connaissance avec les entrées et les cotisations.

Pour les sports, comme pour toutes les choses de ce monde, le nerf de la guerre est un des facteurs indispensables de réussite. Mais ce qu'il faut avant tout, c'est de la bonne volonté et de l'initiative : faire quelque chose !

Allons, Stéphanois mes amis, débrouillez-vous, et vivement ; vous avez, cette année, des éléments infiniment meilleurs que ceux de l'an dernier ; j'estime donc que le R. C. S. doit prendre un nouvel essor, et que nous verrons, cette année, triompher souvent l'étoile verte, emblème, sans s'en tenir toujours à cette simple couleur d'espérance.

Raymond BOUCHET.

MACON. — Association Athlétique du Lycée Lamartine. — Jeudi dernier il a été joué entre les équipes A et B de l'Association athlétique du lycée Lamartine une partie d'entraînement très intéressante et très disputée. Vers la fin du jeu l'équipe B profitant d'une faute de l'équipe A, a réussi à marquer un essai.

durant toute la saison 1902-1903 des parties d'entraînement seront jouées tous les jeudis par les équipes A et B sur le champ de courses.

M. Vinit A, trésorier de l'A.A.L.L. venant de quitter le lycée, le comité a procédé à son remplacement : M. Henry Coex a été nommé trésorier et Chapuis Jean, membre du comité. C.

DANS L'EST

DIJON. — Le match annoncé entre le Football-Club de Lyon (2) et le Racing-Club Bourguignon (1) a eu lieu, dimanche dernier, au vélodrome sur un terrain transformé en marécage par suite des récentes pluies et, finalement, les deux équipes ont fait match nul, aucun point n'ayant été marqué de chaque côté.

Le F.C.L., qui avait une excellente équipe seconde et non mixte, comme on l'a dit à tort, a fort bien joué dans de telles circonstances ; malheureusement le jeu, ouvert au début, ne lui a guère réussi. Le R.C.B. quoique privé des services de Guignard, Angot, Lucenet et Godard, empêchés par suite de différentes circonstances, a fort bien tenu le F.C.L. en échec et on nous signale tout spécialement Villars, Lavalette et Mairet, en arrière, qui se sont distingués. En avant Paquette et Marion ont eu un effort sérieux à donner, bien secondés par des joueurs très vites qui ont suivi le ballon, plutôt insaisissable, avec une vitesse qui a pour beaucoup aidé les Dijonnais. Signalons, au F.C.L., Joé Vuillemer qui a sauvé plusieurs fois la situation, n'hésitant pas à se coucher dans l'eau sur le ballon, puis Abel. Place et Aubert qui ont fort bien joué. L'arbitre, M. Mairet, a été impartial.

Les équipes étaient ainsi composées :

R. C. B. — Arrière : Scheidegger ; trois quarts : Villars, Durin, Bergeret, Lavalette ; demis : G. Dardenne, Mairet (cap.) ; avants : Paquette, Marion, Boccard, Barthélemy, Doyen, Angot, Nicolet.

F. C. L. — Arrière : Joé Vuillemer ; trois quarts : Cassas, Aubert, Durand, H. Place ; demis : Blouin, Teinturier ; avants : Chamard, Abel, Hartwig, Caton, Jaume, Rangé (cap.), Bessicaud, Tharin.

A l'issue du match une réception amicale a eu lieu au siège du Racing-Club Bourguignon.

DANS LES ALPES

A propos d'une nouvelle fusion.

Décidément, à la reprise de la saison athlétique, le vent souffle actuellement aux fusions de Sociétés. C'est un bien, car il vaut mieux une bonne Société forte et bien menée, que deux ou trois clubs rivaux qui végètent, sans pouvoir soutenir dignement le bon renom local, ni se préparer utilement à la participation aux championnats régionaux. Aussi c'est avec plaisir que nous apprenons la

La séance est ouverte à 4 h. 1/2. M. Ghabert, président du R. C. R., explique le but de la réunion qui est de ne faire qu'une seule société du R. C. R. et du S. R. M. Grenier, président du S. R., prononce, à ce sujet, quelques paroles qui sont toutes de conciliation. M. Donnadiu dit se sentir très heureux de l'initiative de M. Grenier, mais voudrait, avant d'étudier la fusion des deux sociétés, traiter une question personnelle. La parole lui étant accordée, M. Donnadiu explique qu'on lui a reproché d'avoir détourné l'argent de la caisse, alors qu'il était trésorier du S. R. et, dans l'ardeur de la discussion il va jusqu'à dire que l'on a cherché par des moyens pessimistes, à souiller sa famille. M. Tabarin, du S. R., demande ce que M. Donnadiu fournit les preuves de ce qu'il vient d'avancer. Comme preuve ce dernier lit une lettre du Comité des Alpes, du 30 mai 1902, lui étant adressée et l'avisant que la Commission du S. R. avait demandé que le Comité des Alpes veuille bien examiner la comptabilité de son ex-trésorier, ce qui a été démontré que le S. R. avait des lettres.

La lecture de cette lettre produit de vives discussions entre MM. Donnadiu et Chaumard, du R. C. R., et M. Fiquet, du S. R.

La Commission du S. R. reconnaît que les rendements de compte soumis par M. Donnadiu étaient exacts de tous points, c'est d'ailleurs aussi ce qu'a reconnu le Comité des Alpes. M. Donnadiu donne connaissance de divers propos tenus par MM. Pinet et Andrevet du S. R. contre lui, propos qui n'étaient que mensonges et calomnies. M. Donnadiu demande des excuses de la part de ces membres. MM. Pinet et Andrevet reconnaissent, en effet, avoir tenu certains propos mensongers et calomnieux contre M. Donnadiu, mais prétendent les tenir d'une tierce personne. Afin de donner satisfaction, voici l'ordre du jour qui a été voté : « La Commission du S. R. doit reconnaître que les comptes confiés à M. Donnadiu, au sujet de la trésorerie du S. R. sont reconnus exacts. M. Donnadiu doit en outre recevoir des excuses de la part des personnes qui l'ont calomnié ».

Cette question personnelle étant vidée, on arrive au but de la réunion, c'est-à-dire à la discussion relative à la fusion des deux Sociétés. Le R. C. R. étant en partie formé et les membres rattachés du S. R. M. Donnadiu a la parole et résume les premiers incidents qui ont motivé son renvoi ainsi que celui de ses camarades. Ce renvoi a été motivé par la non participation de Donnadiu, Chaumard, Charrel et James au match contre Chambéry, non participation qui a été qualifiée par les membres de la Commission du S. R. de « Refus d'obéissance ».

M. Donnadiu fait connaître que si ses camarades et lui ont refusé de participer au match, c'est que l'équipe formée par la Commission du football et composée de MM. Frintiny, Revol et Breton, n'était pas, à leur avis, la plus forte et que celle présentée par M. Donnadiu était la meilleure équipe qui puisse former le Stade Romanais.

M. Grenier, président du S. R. fait remarquer à M. Donnadiu qu'il n'y avait pas à revenir sur la composition de l'équipe présentée par la Commission du football qui, seule avait mission de le faire et dont la compétence, en cette matière, ne saurait être discutée. M. Donnadiu fait également connaître qu'il ne se rend pas très bien compte de la raison pour laquelle il a été cassé de capitaine de l'équipe première, alors qu'il avait été élu par 14 voix sur 15 votants et que sa cassation n'a été que le fruit de cabales montées contre lui par quelques membres du S. R. Cette réflexion soulève quelques discussions entre les deux sociétés.

M. Saint-Cyr du S. R. demande que les membres du R. C. R. réintègrent au S. R. sans aucune arrière-pensée et ensuite d'un complet oubli de tous les incidents passés, le S. R. ayant totalement tout oublié.

Les membres du R. C. R. acceptent la fusion à l'union qu'un article de loi plus ajouté aux statuts : « Il est formellement interdit à tout sociétaire sous peine de renvoi immédiat, de faire allusion aux incidents passés ». Cette condition est adoptée à l'unanimité. Une question est agitée afin de savoir si la nouvelle Société gardera son nom de Stade Romanais. Le titre de *Stade Romanus réuni* est finalement celui qui prendra la Société.

L'insertion du présent procès-verbal dans le *Lyon-Sport* et dans *Tous les Sports* est adoptée.

Le présent procès-verbal a été signé par tous les membres présents.

THIVOLLE, secrétaire du S. R. R.

Cercle Sportif Grenoblois

Les mauvais temps qui a sévi, aussi bien à Voiron qu'à Lyon, n'a pas permis de faire disputer, dimanche dernier, le match entre l'équipe seconde du C. S. G. et l'équipe première de la Sphérolite Voironnaise.

Demain, 16 novembre, l'équipe première de l'Union Athlétique Vizilloise matchera à Grenoble contre l'équipe seconde du C. S. G. De suite après, l'Union Athlétique Voironnaise matchera avec l'équipe première du C. S. G.

Comme on le voit, il y aura du sport sur le superbe terrain du C. S. G., à côté du Parc Lesdiguières, cours St-André. L. B.

Spectacles et Concerts

GRAND-THÉÂTRE

Ce soir, *Sapho*, avec Mlle Bréjean-Silver. — Demain, *Maïna*, avec Mlle Barbier de Séville, avec Mme Erard. Le soir, reprise de *Faust*.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Ce soir, première de *Devant l'Ennemi*, le drame militaire si émouvant qui fournit une si belle carrière aux Bouffes du Nord d'abord, puis à l'Ambigu.

NOUVEAU-THÉÂTRE

Ce soir, samedi, première de *Petite Maricé*, le chef-d'œuvre de Lecoq, non représenté à Lyon, depuis longtemps. Lundi 17 novembre, une seule représentation de *Froufrou*, par Mlle Blanche Toutain, accompagnée des principaux artistes de Paris.

CASINO-KURSAAL

Avez-vous vu les Popesque ? Avez-vous vu Cliffe-Berzar ? Telle est la phrase que l'on entend dans tous les cafés, dans tous les ateliers. Ces attractions font salle comble. Débuts de Mlle Noëdia, comtesse; des Aurely's, duettistes danseurs et des Hesson-Jenny, équilibristes sur boule. M. Lusson, de l'Auto-Vélo, est à Lyon, pour organiser le championnat de toutes du Sud-Est dont *Lyon-Sport* publiera comme précédemment la liste des inscrits ainsi que le compte-rendu.

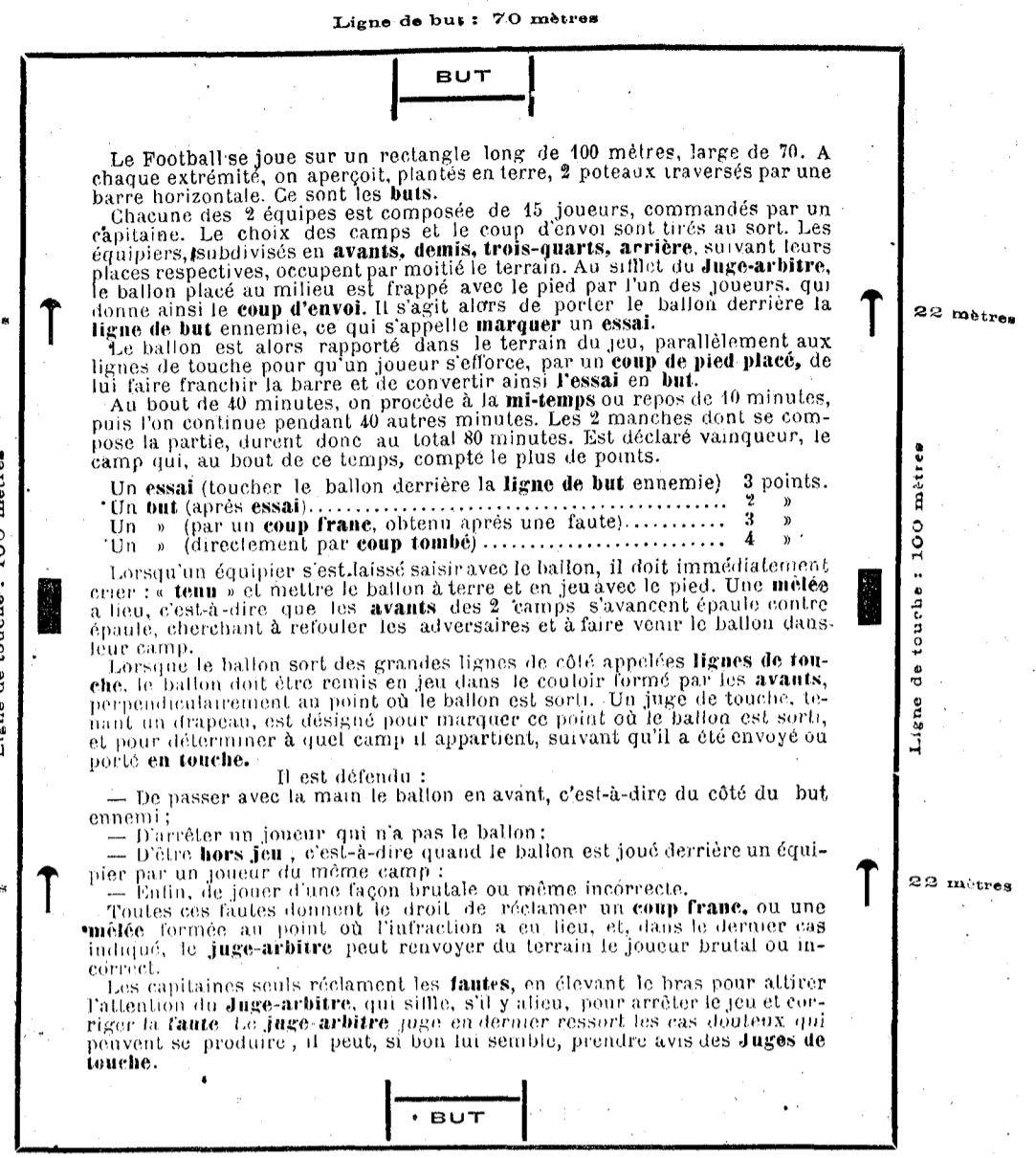
CONCERT DE L'HORLOGE

Le succès de « Claudine en vadrouille » est loin d'être épuisé. Voici que l'on annonce la trentième représentation, et c'est toujours la même foule qui envahit le coquet établissement du cours Lafayette. C'est que les situations comiques ne manquent pas à la pièce nouvelle de MM. Trebla et Saint-Cyr, et les artistes rivalisent maintenant, de gaieté, de grâce et d'entrain. Il faut voir, Emma Montbrion, Elvire Vallès, Saunières, Dumoraize, Ravinet, Miller, Durand, Ulbuch, Brévannes, Vanrois, les Stolt-Price dans leurs désopilantes créations. « Claudine en vadrouille » n'aura plus que quelques représentations et tous ceux qui voudront voir cette pièce devront se hâter.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

P. LEGENDRE & Co, LYON. — Anc. M^o A. Waltener.

NOTICE EXPLICATIVE SUR LE FOOTBALL (RUGBY)



Le Football se joue sur un rectangle long de 100 mètres, large de 70. A chaque extrémité, on aperçoit, plantés en terre, 2 poteaux traversés par une barre horizontale. Ce sont les buts.

Chaque des 2 équipes est composée de 15 joueurs, commandés par un capitaine. Le choix des camps et le coup d'envoi sont tirés au sort. Les joueurs, subdivisés en avants, demis, trois-quarts, arrières, suivant leurs places respectives, occupent par moitié le terrain. Au sifflet du Juge-arbitre, le ballon placé au milieu est frappé avec le pied par l'un des joueurs, qui donne ainsi le coup d'envoi. Il s'agit alors de porter le ballon derrière la ligne de but ennemie, ce qui s'appelle marquer un essai.

Le ballon est alors rapporté dans le terrain du jeu, parallèlement aux lignes de touche pour qu'un joueur s'efforce, par un coup de pied placé, de lui faire franchir la barre et de convertir ainsi l'essai en but. Au bout de 40 minutes, on procède à la mi-temps ou repos de 10 minutes, puis l'on continue pendant 40 autres minutes. Les 2 manches dont se compose la partie, durent donc au total 80 minutes. Est déclaré vainqueur, le camp qui, au bout de ce temps, compte le plus de points.

Un essai (toucher le ballon derrière la ligne de but ennemie) 3 points.
Un but (après essai) 2 points.
Un coup franc (obtenu après une faute) 3 points.
Un coup franc (directement par coup touché) 4 points.

Lorsqu'un équipier s'est laissé saisir avec le ballon, il doit immédiatement crier : « tenu » et mettre le ballon à terre et en jeu avec le pied. Une métrée à lieu, c'est-à-dire que les avants des 2 camps s'avancent épaule contre épaule, cherchant à refouler les adversaires et à faire venir le ballon dans leur camp.

Lorsque le ballon sort des grandes lignes de côté appelées lignes de touche, le ballon doit être remis en jeu dans le couloir formé par les avants, perpendiculairement au point où le ballon est sorti. Un juge de touche, tenant un drapeau, est désigné pour marquer ce point où le ballon est sorti, et pour déterminer à quel camp il appartient, suivant qu'il a été envoyé ou porté en touche.

Il est défendu :
— De passer avec la main le ballon en avant, c'est-à-dire du côté du but ennemi ;
— D'arrêter un joueur qui n'a pas le ballon ;
— D'être hors jeu, c'est-à-dire quand le ballon est joué derrière un équipier par un joueur du même camp ;
— Enfin, de jouer d'une façon brutale ou même incorrecte.

Toutes ces fautes donnent le droit de réclamer un coup franc, ou une métrée fermée au point où l'infraction a eu lieu, et, dans le dernier cas indiqué, le juge-arbitre peut renvoyer du terrain le joueur brutal ou incorrect.

Les capitaines seuls réclament les fautes, en levant le bras pour attirer l'attention du Juge-arbitre, qui siffle, s'il y a lieu, pour arrêter le jeu et corriger la faute. Le juge-arbitre juge en dernier ressort les cas douteux qui peuvent se produire, il peut, si bon lui semble, prendre avis des Juges de touche.

GRAND BAZAR de LYON
31, Rue de la République, 31
LYON

SELLERIE

Voir la splendide installation du Comptoir de Sellerie et Fournitures d'Ecurie dans les nouveaux Sous-Sols.

Tous nos articles : Harnais, Selles, Brides, etc., sont en cuir de 1^{er} choix et d'une confection irréprochable; ils offrent la plus grande sécurité et nous les garantissons absolument à l'usage.

Envoi franco du CATALOGUE sur demande

PHARMACIE UNIVERSELLE
de LYON
51, Rue de la Bourse, LYON

ACCESSOIRES DE PHARMACIE
Nouvelle Baisse de Prix

EXPÉDITIONS PARTOUT

AVIS. LE TAILLEUR PAUVRE
A l'honneur d'informer ses nombreux clients que ses Assortiments en Draperies Hautes Nouveautés pour la nouvelle saison sont au grand complet et des plus variés.

Par sa puissante organisation, ses moyens de production rapide, une rigoureuse exactitude dans l'exécution des commandes, et enfin par la supériorité des tissus employés et une confection parfaite, LE TAILLEUR PAUVRE a acquis en peu de temps une importance telle qu'il peut être classé comme la Maison locale la plus importante de Lyon. L'acheteur est assuré de trouver dans ses Magasins tous les éléments nécessaires à son choix et à des prix inconnus partout ailleurs.

QUELQUES SÉRIES RÉCLAME

PANTALONS tout faits, depuis...	4.50	PARDESSUS croisés, écarlate noir, bleu et marron, depuis...	19.50	COMPLETS genre coupe et façon soignés, depuis...	24.50
COMPLETS tout faits, série exceptionnelle en très beaux tissus, depuis...	19.50	PANTALONS sur mesure, très belle draperie, genre exclusif au Tailleur Pauvre, depuis...	8.75	PARDESSUS haute nouveauté sur mesure depuis...	24.50

La Société anonyme des **AUTOMOBILES PEUGEOT**
a installé un Dépôt
Avenue de Saxe, 256
LYON

M^o CASARTELLI FERRARIO successeur
Quai de l'Hôpital, 31 — LYON

Grand choix de Chiens **FOX-TERRIERS** Bons Ratières
CHIENS de LUXE

EMBALLAGE D'ANIMAUX TRÈS SOIGNÉ

Oiseaux exotiques, de pays, Canes, Volières, Furets, Pigeons, Volailles, Singes

EXIGER LE VÉRITABLE **FREIN BOWDEN**
agissant sur la Jante (breveté S. G. D. G.)
Vainqueur du Concours du T.C.F.
Pose instantanée sur toute Bicyclette

VENTE EN GROS A LYON :
30, quai de la Charité ; 18, rue du Plat et 80, rue de Vendôme

VENTE EN DÉTAIL : PARTOUT

Syndicat Français des Brevets E.-M. Bowden L^{dt}
12, avenue de la Grande Armée, PARIS
Télégram mes : FREINBOWD, PAR

LE **"LYON-SPORT"**
Journal de tous les Sports

PHARMACIE DU SERPENT
32, rue Lanterne, LYON

NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS
Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne qualité

ONÉMENT CHEVAUX.
Le **HEVID** est le meilleur des remèdes pour le traitement des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corné, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.

En vente chez les Vétérinaires, Pharmaciens, Selliers & Maréchaux for^m

Prix de la boîte : 2 francs
Dépôt général : J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.)

Les Grands Magasins **UNIVERSELS**
49 à 55, Cours de la Liberté
VENDENT le meilleur marché DE LYON.

LES ANNONCES
sont reçues au Bureau du Journal
15, place Bellecour, LYON

Massage Médical
POUR TOUTES MALADIES
Traitement par l'Electricité
M^o Stenelin
14, Rue Molière
près la place Morand

Maison DOUÉ
FONDÉE EN 1852
7, place de la Charité, 7
LYON

Agence des Cycles
GLADIATOR CLEVELAND, ETC.
Motocyclettes, Automobiles
ÉCHANGES, RÉPARATION

COMMERCE de CHEVAUX
Pension de Chevaux à 70 et 90 francs
Prix réduits lors de la dételée, à la journée et demi-journée

MAISON LAURENT
16, rue de Vendôme, Lyon (près l'entrée du Parc)

Prix Modérés
Maison de Confiance
Pension, Dressage, Vente, Achat à la Commission, Ecuries
Remises, Boxes Confortables

A St-HUBERT L. EYNAC
OUVRIER ARMURIER
ATELIERS ET MAGASIN
(Ci-devant, 13, rue Constantine)
ACTUELLEMENT :
15 bis, rue d'Algérie
LYON-TERREAUX (à côté l'Épicerie Moderne)

FUSILS, REVOLVERS ET CARABINES
DE TOUS MODÈLES — PRIX MODÉRÉS
Tirant les Poudres pyroxylées

Envoi franco du Tarif illustré.
HAMMERLESS TRIPLES ET QUADRUPLES
Réparations, Echanges, Articles de Chasse